

Baulmes - Vuitebœuf
Rances - Champvent
Essert-s.-Champvent
Valeyres-s.-Rances
Villars-s.-Champvent
Vugelles-La Mothe
Sergey - L'Abergement
Method - Suscévaz
Lignerolle - Les Clées - Orges

BULLETIN DES AVIS OFFICIELS

Paraît chaque mercredi

Rédaction et publicité:

Greffe municipal, 1446 Baulmes

Tél. 024 459 15 66

Fax 024 459 19 64

Courriel: info@baulmes.ch

Du lundi au jeudi: 09h00 - 11h00

Mercredi après-midi: 14h00 - 18h00

Abonnements: Fr. 20.- par an

Publicité: A la case (Fr. 15.-)

Les demandes d'abonnements sont reçues par les Greffes municipaux des communes de Baulmes, Vuitebœuf, Rances, Champvent, Essert-sous-Champvent, Valeyres-sous-Rances, Villars-sous-Champvent, Vugelles-La Mothe, Sergey, L'Abergement, Method, Suscévaz, Lignerolle, Les Clées, Orges.

CÉLÉBRATIONS

Dimanche 26 août 2018

Les Tuileries-de-Grandson	9 h00	Culte. Cène. F. Lemrich.
Montcherand	10 h00	Culte de début. A. Gelin.
Baulmes	10 h00	Culte. T. Rakotoarison.
Vugelles	10 h00	Culte. Cène. J.-N. Fell.
Method	10 h30	Culte. Animation pour les enfants. Apéritif d'été. F. Lemrich.

COMMUNAUTÉ CATHOLIQUE - EGLISE CATHOLIQUE DE BAULMES

1^{er} et 3^e dimanche du mois: messe à 9 h 30 à Baulmes

L'enquête publique de 30 jours est ouverte du 22 août 2018 au 20 septembre 2018.

Le dossier peut être consulté auprès du greffe municipal pendant le délai d'enquête.

La Municipalité



RANCES

Contrôle des habitants Police des étrangers

Le bureau sera **fermé** pour cause de vacances:

**du lundi 3 septembre
au lundi 17 septembre 2018 inclus**

Merci de votre compréhension.

La préposée



BAULMES

www.baulmes.ch

Tirs à balles 2018

Des tirs à balles auront lieu au stand de Baulmes:

TIRS À 300 M

Mercredi 22 août 2018 de 18h00 à 20h30

Entraînement

Mercredi 29 août 2018 de 18h00 à 20h30

TIR MILITAIRE

Mercredi 5 septembre 2018 de 17h30 à 20h00

Entraînement

Samedi 22 septembre 2018 de 13h30 à 17h30

Entraînement

Samedi 29 septembre 2018 de 13h30 à 17h30

Entraînement

Samedi 6 octobre 2018 de 13h30 à 17h30

Entraînement

Samedi 13 octobre 2018 de 13h30 à 17h30

Tir de clôture interne

Samedi 20 octobre 2018

de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30

Tir + mise en ordre

Pendant la durée des tirs, il est formellement interdit de pénétrer dans la zone dangereuse.

La Municipalité et la Société de tir sportif Misterdam déclinent toute responsabilité en cas d'accident dû à la non observation de cet avis.

La Municipalité



VUITEBŒUF

www.vuitebœuf.ch

Demande de permis de construire (P)

CAMAC N°: 178989

Compétence: ME (Municipale Etat)

Commune: Vuitebœuf

Lieu-dit et/ou adresse: Chemin du Pied de la Côte

Coordonnées: 2531840 / 1184300

Parcelle N°: 14

ECA N°: I

Propriétaires: Martinet Mary-France et Philippe, chemin du Pied de la Côte, 1445 Vuitebœuf

Promettant acquéreurs: Magistral Michael et Martinet Félicia, chemin de l'Eglise 2, 1438 Method

Auteur des plans: Cédric Martin, architecte, Jaquier Martin Architectes SàRL, Champ-Murat 15bis, 1436 Treycovagnes

Nature des travaux principale: Construction nouvelle

Description de l'ouvrage: Construction d'une villa individuelle avec couvert et agrandissement du balcon de la villa existante ECA N° I

Demandes de dérogations: La villa déroge à l'art. III-6 (distance à la limite et distance entre bâtiments). Le couvert déroge à l'art. III-6 (distance à la limite), application de l'art. 39 RLATC et à l'art. 36 LRou (limite des constructions), application de l'art. 37 LRou. Les places de parc déroge à l'art. 36 LRou (limite des constructions).



VALEYRES SOUS RANCES

Les Quatre Heures du Vigneron 2018

La Confrérie du Guillon et les vigneron des Côtes de l'Orbe organisent, dans notre village, la traditionnelle manifestation annuelle les 25 août et 1^{er} septembre 2018.

13 caveaux seront à disposition des personnes inscrites dans les rues du Village, du Coin et du Manoir; la manifestation se terminant par un repas à la grande salle. Le parcage des véhicules nécessite une organisation particulière et quelques modifications du sens de circulation de 12h00 à 20h00.

La circulation dans les rues de la Chapelle, rue du Coin et rue de la Forge se fera en sens unique. La rue du Village dans les 2 sens, mais à 20 km/h.

La cour d'école sera réservée aux membres de l'organisation.

Nous remercions la population de bien vouloir respecter la signalisation mise en place pour cette occasion et pour sa compréhension.

Le comité d'organisation des Quatre Heures

Pour tout renseignement: Henri Nerny, 078 689 16 18



SUSCÉVAZ

Avis d'enquête publique N° 2018-5023

Commune: Suscévoz

Propriétaire: Gruber Etienne, Moulin-Pacot 1, 1416 Pailly

Requérant/auteur des plans: Piller Normann, Bureau d'architecte N. Piller, rue des Paquières 9, 1424 Champagne

Promettant acquéreur: ---

Coordonnées: 2535130/1179900

Parcelles N°s: 491, 492, 493

ECA N°: 146d

CAMAC N°: 180208

Nature des travaux-description de l'ouvrage: Portakabin avec couvert, condenseur, mur de soutènement et place en dur, démolition garage

Adresse de l'ouvrage: Route de Treycovagnes - Suscévoz, Les Rattes

Dérogation requise: ---

Le dossier peut être consulté au greffe municipal de la Commune de Suscévoz, route de Mathod 11, du **25.08.2018 au 23.09.2018.**

Délai d'opposition: 23.09.2018

La Municipalité



L'ABERGEMENT

Stand de tir

Tirs militaires

Judi 23 août 2018 de 17h30 à 20h00

Judi 30 août 2018

derniers tirs militaires de 17h30 à 20h00

Pendant la durée des tirs, il est strictement interdit de passer entre le stand de tir et les cibles aussi bien à pied que par n'importe quel autre moyen de transport !

Merci de respecter les sécurités mises en place !

La Municipalité décline toute responsabilité en cas d'accident dû à l'inobservation de cet avis.

La Municipalité



MATHOD

Election complémentaire d'un conseiller(ère) municipal(e)

Dimanche 7 octobre 2018

LE PRÉFET DU DISTRICT JURA-NORD VAUDOIS VU :

- La loi du 16.05.1989 sur les droits politiques (LEDP) et son règlement d'application du 25.03.2002 (RLEDP),
- La démission de Madame **Janique Tissot-dit-Sanfin**, Conseillère Municipale,



Eglise
Evangelique
Réformée
du canton de
Vaud

Paroisse Ballaigues-Lignerolle

Accompagnement des transitions Quoi de neuf le 26 août 2018 ?

Vos enfants commencent l'école, vos jeunes entrent dans la vie professionnelle, vous débutez votre retraite, alors rejoignez-nous

le dimanche 26 août à 10h00 à Montcherand

La communauté priera pour vous.

Pour faire connaissance, boisson et tresse à 9h30.

Bienvenue à chacun



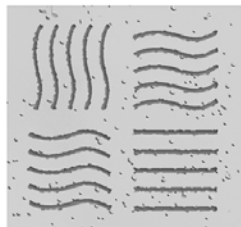
FSG Baulmes Reprise des cours de gymnastique 2018

Lundi	27 août	17h15 - 18h30	Mini Mixtes	5 à 6 ans
Lundi	27 août	20h15 - 21h30	Gym Fit Adultes	dès 18 ans
Mardi	28 août	16h30 - 19h00	Agrès Team	6 à 11 ans
Mercredi	29 août	20h05 - 21h30	Actives	dès 15 ans
Judi	30 août	09h25 - 10h25	Parents - Enfants	2½ à 5 ans
Judi	30 août	18h00 - 19h30	Gym Mixtes	10 à 15 ans
Vendredi	31 août	17h45 - 19h00	Kids Gym	7 à 10 ans

Renseignements au 024 459 12 66 ou www.gym-baulmes.ch

CORPS ACCORD

Retrouver l'équilibre



Audrey Roncière

Masseuse, animatrice
en atelier créatif
et infirmière sage-femme

Sur rendez-vous au
079 394 87 00

- Détente
- Bien-être
- Harmonisation
- Regain d'énergie

Philippe Roncière

Masseur, coach,
thérapeute Polarity
et travailleur social

Sur rendez-vous au
079 653 53 52

- Problèmes de dos
- Douleurs musculaires
- Envie de se réorienter
- Besoin de faire le point

Institut Corps Accord • Auberge du Cerf • Rue du Collège 2 • 1357 Lignerolle



MATHOD

- L'autorisation du Service des Communes et relations institutionnelles (Section des droits politiques) du 25 juillet 2018,

décide:

Les électrices et électeurs de la **Commune de Mathod** sont convoqués le **dimanche 7 octobre 2018** pour élire un(e) conseiller(ère) municipal(e).

CONDITIONS GÉNÉRALES

Cette élection aura lieu en un seul jour, le système majoritaire à deux tours (majorité absolue au premier tour et relative en cas de second tour); une élection tacite est exclue tant au premier qu'au second tour éventuel.

Le vote par correspondance ne peut être exercé que pour le premier tour. En cas de second tour, seul le vote au bureau de vote sera possible. (Les électeurs et électrices qui n'ont pas voté pour le premier tour doivent prendre leur carte de vote avec eux, les autres la retrouveront au local de vote).

CORPS ÉLECTORAL

Font partie du corps électoral communal (à l'exclusion des personnes faisant l'objet d'une curatelle de portée générale pour cause de trouble psychique ou de déficience mentale (art. 390 et 398 CC):

- les citoyens suisses, hommes et femmes, âgés de dix-huit ans révolus et qui ont leur domicile politique dans la Commune, inscrits au rôle des électeurs et pourvus de matériel officiel;
- les personnes étrangères, hommes et femmes, âgées de dix-huit ans révolus, domiciliées dans la Commune, qui résident en Suisse au bénéfice d'une autorisation depuis dix ans au moins et sont domiciliées dans le canton de Vaud depuis trois ans au moins, inscrites au rôle des électeurs et pourvues de matériel officiel.

Seront automatiquement incluses dans le rôle les personnes qui remplissent les conditions ci-dessous ou qui les rempliront d'ici au jour du scrutin.

Le rôle des électeurs peut être consulté au greffe municipal durant les heures normales d'ouverture des bureaux.

DÉPÔT DES LISTES

Le dernier délai pour le dépôt des listes en vue du premier tour est fixé au **lundi 10 septembre 2018 à 12 heures précises au greffe municipal.**

Toute liste de candidature doit :

- être signée par 3 électeurs domiciliés dans la Commune avec l'indication de leur(s) nom(s), prénom(s), année de naissance, lieu(x) d'origine, profession et domicile ;
- mentionner un mandataire et un suppléant ; à défaut, le premier des signataires est considéré comme mandataire et le suivant comme suppléant ;
- être accompagnée d'une déclaration d'acceptation signée par chacun des candidats qu'elle porte ; la signature peut être remplacée par celle d'un mandataire au bénéfice d'une procuration spéciale jointe à la déclaration ;
- porter une dénomination distincte et indiquer les nom(s), prénom(s), année de naissance, lieu(x) d'origine, profession et domicile de chacun des candidats.

Le greffe municipal prend note des date et heure du dépôt des listes et s'assure de leur conformité.

Des listes de candidature sont à disposition auprès du greffe municipal.

La Municipalité

SOLCREATIONS

OGENS - YVERDON-LES-BAINS - BAULMES

Les sols... notre passion

Parquets bois véritable
Stratifié - Ponçage
Moquettes - Sols vinyl - PVC - Lino
Stores - Literie

Vente à l'emporter ou pose par nos soins

Depuis 30 ans
à votre service

www.solcreations.ch
021 887 74 30
024 426 07 26

ABBAYE DES LABOUREURS DE RANCES

**Lots non retirés
lors du tirage de la tombola**

Rose: 474, 621 / Gris: 188, 862
Bleu: 144 / Jaune: 261 / Vert: 685

A retirer chez M. Pascal Henrioud:
078 860 95 50

Un grand merci
à tous nos généreux donateurs

Le comité

Invitation aux ateliers ouverts des artistes et artisans de Baulmes samedi et dimanche 1 et 2 septembre 2018 de 14h00 à 18h00

Photographie nature
Benoît Renevey
Rue du Carre Dessus 4

Lithographie, gravure
Atelier
Jacques Perrenoud
Rue du Four 7

Gravure, livres
Atelier
feu Susan Litsios
Rue des Scies 1

Artisanes chocolatières
Jocelyne & Melinda Rost
Rue des Scies 2

Sculpture
Inge Lohmeyer
Rue des Scies 14

Papier mâché, photo montage
Sandra Lenoir
Rue des Rapielles 5

Perusset

Grand'Rue 22
1446 Baulmes
bocherieperusset.ch
T 024 459 14 02



Actions de la semaine

Emincé de porc à	Fr. 22. —/kg
Tendrons de veau à	Fr. 26. —/kg



LIGNEROLLE

«Le poste mobile de Gendarmerie à votre porte»

Un bus du Centre de la Gendarmerie Mobile va à nouveau faire escale dans notre village le:

lundi 10 septembre 2018 le matin

Ces derniers seront à disposition de la population pour lui apporter son aide. N'hésitez donc pas à leur rendre visite !

Autorisation municipale

Dans sa séance du 13 août 2018, la Municipalité de Lignerolle a autorisé M^{me} Sylvia Gachet, Clos-Soleil 8 à Lignerolle, à effectuer les travaux suivants:

- Rafrâichissement de la peinture du crépi des façades et remplacement de la marquise côté nord en fer forgé par un auvent en bois et tuiles de même surface.

La Municipalité

Autorisation municipale

Dans sa séance du 13 août 2018, la Municipalité de Lignerolle a autorisé M^{me} et M. Imelda et Christian Schranz, route de L'Abergement 9 à Lignerolle, à effectuer les travaux suivants:

- Installation d'une clôture légère en métal noir (L: 2,50m/H: 0,95m) au nord de la parcelle N° 298, en limite des parties places-jardins A et B du plan cadastral daté du 20 août 1985.

La Municipalité

SANI-BOIS

André Overney
Traitement de charpente
Cirons - capricornes - vers du bois
Nettoyage de poutres - nids de guêpes
Champignons du bois - mэрule
1400 Yverdon - 024 445 23 20 - 079 418 65 20



BULLETIN DES AVIS OFFICIELS

Rédaction et régie des annonces:
Greffes municipal de Baulmes
Tél. 024 459 15 66 - Fax 024 459 19 64
E-mail: info@baulmes.ch

2 ANS

DE L'AUBERGE

VENDREDI 31 AOÛT

DÈS 18H

SUR LES NOTES DU DUO
BOZZY&FRIENDS

MENU

SALADE

FILETS DE PERCHE MEUNIÈRE
FRITES MAISON, SAUCE TARTARE

FRAÎCHEUR DU CHEF

CHF 35.-

SUR RÉSERVATION

024 459 11 11

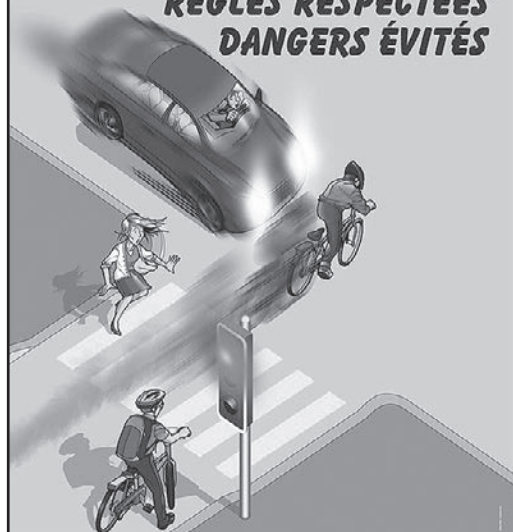
Auberge de Champvent
Grand-Rue 7
1443 Champvent

Apéritif offert



CYCLISTES

RÈGLES RESPECTÉES
DANGERS ÉVITÉS



vaud



votre police.ch
#bonneconduite